



HAL
open science

Qui lave le linge sale de la famille ? Les couples hétéroparentaux et homoparentaux face au travail domestique

Michael Stambolis-Ruhstorfer, Martine Gross

► **To cite this version:**

Michael Stambolis-Ruhstorfer, Martine Gross. Qui lave le linge sale de la famille ? Les couples hétéroparentaux et homoparentaux face au travail domestique. *Travail, genre et sociétés*, 2021, n° 46 (2), pp.75-95. 10.3917/tgs.046.0075 . hal-03425894

HAL Id: hal-03425894

<https://u-bordeaux-montaigne.hal.science/hal-03425894v1>

Submitted on 11 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PRE-PROOF

Stambolis-Ruhstorfer et Gross, “[Qui lave le linge sale en famille?](#)”
Dans [Travail, genre et sociétés 2021/2 \(n° 46\)](#), pages 75 à 95

Qui lave le linge sale de la famille ?

Les couples hétéroparentaux et homoparentaux face au travail domestique

Michael Stambolis-Ruhstorfer et Martine Gross

Résumé : Cet article étudie la répartition des tâches ménagères au sein de couples hétéroparentaux et homoparentaux en France. Il mobilise les données quantitatives de l'étude Elfe (Étude longitudinale française depuis l'enfance) et de Devhom (Homoparentalité, fonctionnement familial, développement, et socialisation des enfants). Jusqu'à présent, la littérature comparative a étudié le travail domestique comme un bloc. En détaillant six tâches, notre analyse dégage des schémas genrés précis qui, à partir de ces échantillons, distinguent les deux types de familles. Alors que les couples homoparentaux enquêtés partagent le travail domestique plus équitablement ou le font ensemble, les couples hétéroparentaux de l'échantillon étudié instaurent une assignation genrée des tâches que les mères assument seules, à l'exception des réparations et de la vaisselle. Ainsi, ces familles homoparentales semblent moins reproduire les normes qui traduisent la domination masculine de la distribution des tâches.

Who washes the family's dirty laundry?

The division of domestic labor in same-sex and different-sex couples

Abstract: This article studies the distribution of household tasks within different-sex and same-sex couples in France. It uses quantitative data from the Elfe study (French longitudinal study since childhood) and Devhom (same-sex parenting, family functioning, development, and socialization of children). So far, the comparative literature has studied domestic work as a block. By detailing six tasks, our analysis reveals precise gendered patterns which, based on these samples, characterize the two types of families. While the same-sex couples surveyed share domestic work more equitably or do it together, the different-sex couples in the sample establish a gendered assignment of tasks which mothers take on alone, with the exception of repairs and washing the dishes. Thus, these same-sex families seem less to reproduce the norms that reflect the male domination of the distribution of tasks.

Le travail effectué à domicile pour répondre aux besoins les plus basiques (manger, s'habiller, avoir une habitation propre et en état convenable) est essentiel. Son aspect quotidien et universel le place depuis longtemps au cœur des débats tout aussi politiques qu'intimes, notamment grâce aux revendications féministes qui théorisent son rôle dans les structures de domination qui se distillent au sein des couples hétérosexuels. Le travail domestique, y compris le travail parental, repose sur un système de représentations et d'attentes sexistes qui associent les mères à la domesticité et à l'entretien du foyer. Ce mécanisme de la domination masculine, qui se traduit par une inégale prise en charge du travail domestique par les mères hétérosexuelles, perdure malgré davantage de participation des pères au fil des générations [Davis et Greenstein, 2013 ; Noonan, 2013]. Il continue de constituer un lieu important de production, de reproduction et de contestation des normes genrées qui touchent l'ensemble des classes sociales [Cartier, Letrait et Sorin, 2018 ; Kelly et Hauck, 2015 ; Pfeffer, 2010]. Dans un contexte social hétéronormé et binaire, que se passe-t-il dans les foyers quand les parents sont du même sexe et que les rôles genrés distincts qui servent habituellement à structurer les actions des membres du couple ne peuvent plus fonctionner de la même manière [Goldberg, 2013] ? En effet, les personnes en couple avec une personne du même sexe peuvent négocier le travail domestique sans recourir aux normes qui présupposent une binarité de genre dans le couple¹.

Les études sur le travail domestique sont nombreuses, mais, en France, aucune étude quantitative ne compare les couples hétéroparentaux et homoparentaux. Par ailleurs, peu d'enquêtes comparatives d'autres pays précisent les types de tâches effectuées, englobant au contraire le travail domestique autour d'une ou deux variables. Cet article essaie de répondre à cette lacune en posant les questions de recherche suivantes : en comparant les couples hétéroparentaux aux couples homoparentaux, qui s'occupe des tâches ménagères ? Y a-t-il des différences entre les deux types de couples ? Si oui, lesquelles ?

Pour répondre à ces questions, nous mobilisons des données quantitatives d'ELFE (Étude longitudinale française depuis l'enfance) sur les familles hétéroparentales et de DEVHOM (Homoparentalité, fonctionnement familial, développement, et socialisation des enfants) sur les familles homoparentales. Les répondant·e·s des deux enquêtes ont eu au moins un enfant né à la même période et ont répondu aux mêmes questionnaires. Ces études permettent ainsi une comparaison inédite et directe entre les deux structures familiales. Pour ce faire, nous avons filtré les deux échantillons pour qu'ils soient proches en termes de catégorie socioprofessionnelle. En comparant les réponses, nous analysons la distribution des tâches ménagères, la satisfaction quant à leur répartition, et proposons des pistes de réflexion à partir de ces premières observations sur les inégalités de genre dans les familles françaises contemporaines.

LE PARTAGE DES TÂCHES ET L'INTIMITÉ DE LA DOMINATION

Couples de sexes différents : un partage durablement inégalitaire

L'inégal partage des tâches ménagères au sein des couples hétérosexuels est désormais bien documenté dans la plupart des pays [Bianchi et Milkie, 2010 ; Champagne, Pailhé et Solaz, 2015 ; Régnier-Loilier et Hiron, 2010]. En 2010, les femmes, en France, effectuent la majorité des tâches ménagères (71 %) et parentales (65 %) et y passent près de trois heures par jour en moyenne, tandis que les hommes y consacrent soixante-dix-huit minutes de moins qu'elles [Champagne, Pailhé et Solaz, 2015]. Cette disparité ne s'efface pas lorsque les deux adultes travaillent [Ponthieux et Schreiber, 2006] et traverse toutes les classes sociales [Cartier, Letrait et Sorin, 2018]. Si l'écart de participation s'est réduit depuis trente ans [Ricroch, 2012], sans toutefois disparaître, cela est dû principalement à la diminution du temps relatif consacré par les femmes à ces tâches, plus qu'à une participation plus

active des hommes [Bianchi *et al.*, 2000]. La réduction des inégalités s'observe surtout pour les tâches telles que le ménage, la cuisine, le linge et les courses. Cependant, l'inégalité du partage est d'autant plus forte lorsque le nombre d'enfants est pris en compte [Pollmann-Schult, 2017]. Chez les couples ayant beaucoup d'enfants, surtout en bas âge, les femmes prennent en charge la majorité des tâches, y compris celles qui ne sont pas directement liées à la parentalité [Régnier-Loilier et Hiron, 2010]. Par ailleurs, selon Layla Ricroch, plus les tâches domestiques sont « considérées comme des corvées, plus l'écart de participation entre les hommes et les femmes est important » [Ricroch, 2012, p. 67]. Dans les couples hétéroparentaux, il est donc nécessaire de bien distinguer quel·le membre accomplit quelles tâches domestiques. La comparaison avec les couples homosexuels qui élèvent les enfants du même âge permettra d'évaluer comment la répartition de ces tâches suit ou non des schémas genrés.

Couples de même sexe : un partage plus égalitaire

Les couples de même sexe organisent le travail domestique de manière distincte et plus égalitaire en moyenne que les couples de sexes différents [Brewster, 2017 ; Matthews, Tartaro et Hughes, 2002 ; Moore et Stambolis-Ruhstorfer, 2013 ; Patterson, Sutfin et Fulcher, 2004 ; Van Rijn-Van Geldern *et al.*, 2020]. Même si les études françaises sont moins nombreuses, elles tendent à confirmer ces observations dans d'autres pays occidentaux [Descoutures, 2010 ; Vecho, Gross et Poteat, 2011]. Ce partage plus égalitaire est en partie lié à un engagement explicitement féministe de certains couples, notamment lesbiens. Ainsi, des couples lesbiens ont tendance à partager le travail domestique selon la préférence ou la compétence [Brewster, 2017]. La spécialisation dans certaines tâches y est moins présente aussi [Giddings *et al.*, 2014], conduisant les couples homosexuels à alterner les responsabilités. Plus récurrent encore, les couples homosexuels, notamment masculins et qui ont des revenus suffisants, maintiennent un partage égalitaire car ils font appel à des prestataires de services [Johnston, Moore et Judd, 2010].

Cette relative égalité repose sur une réflexion explicite au sein des couples homosexuels. Les membres de ces couples sont plus sensibles que les hétérosexuel·le·s aux questions d'égalité en général et cette attitude se répercute dans leurs couples [Cudeville, Gross et Sofer, 2020 ; Goldberg, 2013 ; Khor, 2007 ; Szymanski et Chung, 2003]. Avoir vécu des relations antérieures hétérosexuelles peut inciter les lesbiennes à ne pas répéter des expériences inégalitaires [Esmail, 2010 ; Rawsthorne et Costello, 2010]. Malgré une plus grande égalité et la remise en question active des normes de genre [Kelly et Hauck, 2015 ; Pfeffer, 2010 ; Wong, 2012], certains couples peuvent reproduire une répartition genrée des tâches. C'est le cas, par exemple, pour des couples lesbiens avec une dynamique « *butch/fem* » qui attribuent un rôle genré plutôt masculin à une des partenaires et plutôt féminin à l'autre, ou lorsque l'une des partenaires est décrite comme faisant « le père », même sur un ton humoristique [Downing et Goldberg, 2011 ; Rawsthorne et Costello, 2010]².

En général, les arrangements égalitaires continuent avec l'arrivée des enfants [Fulcher, Sutfin et Patterson, 2008 ; Patterson, Sutfin et Fulcher, 2004 ; Vecho, Gross et Poteat, 2011], mais il peut y avoir une certaine hétérogénéité [Tornello, Kruczkowski et Patterson, 2015]. Certaines études soutiennent que les tâches parentales sont différenciées en fonction de la relation biologique avec l'enfant [Downing et Goldberg, 2011 ; Moore, 2008 ; Vecho, Gross et Poteat, 2011]. Par exemple, la femme ayant accouché prend en charge l'allaitement de l'enfant sans pour autant que les mères n'invoquent la biologie comme facteur saillant pour expliquer leurs rôles familiaux. Par ailleurs, les autres tâches domestiques non directement liées à la parentalité ne sont pas nécessairement déséquilibrées après la naissance d'enfants [Goldberg, Smith et Perry-Jenkins, 2012].

La plupart des études quantitatives et qualitatives sur les familles homoparentales, qu'elles soient comparatives ou non, ont été réalisées sur des échantillons de taille modeste. Aucune étude française

directement comparative n'a encore été publiée. Un travail en cours suggère que les résultats internationaux devraient se confirmer en France [Cudeville, Gross et Sofer, 2020]. Le cas français est similaire à ceux d'autres pays où l'État prend en charge ou subventionne une partie des dépenses liées aux soins et à la garde d'enfant, comme le Canada, le Royaume-Uni, ou les Pays-Bas. Même si la reconnaissance juridique de l'homoparentalité par l'État est plus récente que dans ces pays, on devrait s'attendre à retrouver des résultats similaires à des études comparatives menées dans d'autres pays. En effet, puisque les études françaises sur le partage des tâches dans les couples hétéroparentaux ressemblent à ceux d'autres pays similaires, rien ne suggère qu'il n'en serait pas ainsi pour les couples homoparentaux.

Comparer la répartition des tâches domestiques

Les résultats présentés dans cet article se fondent sur les données issues de deux grandes enquêtes françaises. La première est l'étude Devhom (*Homoparentalité, fonctionnement familial, développement, et socialisation des enfants*) financée par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et menée par une équipe interdisciplinaire qui comprend les deux auteur·e·s³. Nous mobilisons les données quantitatives de Devhom basées sur des questionnaires qui ont été complétés en ligne et pendant une visite au domicile des répondant·e·s. Ces dernier·e·s étaient tout·e·s en couple de même sexe, élevaient au moins un enfant né en 2011, 2012 ou au début de 2013. La deuxième enquête mobilisée est la cohorte nationale française Elfe (Étude longitudinale française depuis l'enfance) qui suit environ 18 300 enfants nés en métropole, recrutés par le biais d'un échantillon aléatoire de femmes ayant accouché dans des maternités en 2011. Très peu d'enfants étaient élevés par deux femmes. Devhom a été conçue pour accroître, dans l'échantillon, le nombre de couples homosexuels, et compenser cette sous-représentation. Les années de naissance similaires des enfants dans les deux échantillons nous permettent de comparer ces familles. Les couples homoparentaux ont été recrutés de plusieurs manières : 1) en ligne ou par le biais d'associations de parents LGBT ; 2) par une annonce dans une lettre envoyée aux familles recevant l'aide de la Caisse des allocations familiales ; 3) dans des forums en ligne et sur les réseaux sociaux ; 4) par l'effet boule de neige [Heckathorn, 2002]. Le recrutement s'est révélé difficile : il s'agit d'une minorité socialement stigmatisée et les enfants devaient être nés dans une courte période. Les enquêtes Elfe et Devhom comportent des questions concernant le partage du travail domestique. Nous analysons ces variables dans cet article.

Tableau 1 : Caractéristiques des échantillons non-filtrés de DEVHOM et ELFE

	Familles hétéroparentales (ELFE)	Familles homoparentales (DEVHOM)
Nombre de familles	18 301	162
Nombre de mères	18301	295
Nombre de pères	12678	25
Age moyen mères à la naissance	31	35
Age moyen pères à la naissance	33	41
Revenu mensuel moyen du foyer	3,643 €	5,064 €
<i>Catégorie socio-professionnelle mères (%)</i>		
Travailleuses indépendantes	2	4
Cadres supérieurs et professions intellectuelles	17	39
Professions intermédiaires	32	42
Employées	41	13
Ouvrières	8	2
<i>Catégorie socio-professionnelle pères (%)</i>		
Travailleurs indépendants	8	5
Cadres supérieurs et professions intellectuelles	24	55
Professions intermédiaires	26	40
Employés	14	0
Ouvriers	29	0
N.B. Les moyennes et pourcentages sont calculés sur des totaux pondérés. Les catégories socio-professionnelles sont basées sur les classifications de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).		

L'échantillon de l'enquête Devhom est constitué de 162 familles (146 couples de femmes et 3 mères seules, 12 couples d'hommes et un père seul). Neuf d'entre elles élevaient des jumeaux/elles né-e-s dans les années de la cohorte et six avaient deux enfants nés au cours de deux années différentes, ce qui donne un total de 178 enfants (43 % étaient nés en 2011, 39 % en 2012 et 18 % en 2013). Le tableau 1 décrit les caractéristiques des échantillons Devhom et Elfe.

Pour l'étude Elfe, les mères sont les interlocutrices principales. Pour Devhom, aucune caractéristique n'a été utilisée pour désigner un-e responsable. Celui ou celle qui a répondu en premier aux questionnaires est désigné-e par « parent 1 » et l'autre par « parent 2 ». Il n'y a pas de distinction particulière entre les deux parents, ni évidemment par le genre, l'âge, le statut légal ou le lien biologique. Dans une majorité des couples de femmes (56 %), l'une est mère par la naissance et l'autre par adoption de l'enfant de la conjointe. Chez les couples d'hommes, aucun n'a procédé à l'adoption de l'enfant du conjoint de sorte que l'un est père aux yeux de la loi française et pas l'autre.

Il est impossible de connaître le niveau de représentativité de notre échantillon Devhom car nous ne disposons pas de données sur la population de référence ; le recensement français ne recueille pas d'information sur l'orientation sexuelle. Néanmoins, la taille de l'échantillon est relativement conséquente par rapport aux études existantes et à la difficulté que représente le recrutement d'une population minoritaire et socialement stigmatisée. Notre échantillon inclut des familles de toutes les régions de France, des zones rurales et urbaines. Un tiers vient d'Ile-de-France. Malgré cette répartition géographique, à partir des autres études sur l'homoparentalité en France [Gross, 2011 ; Gross, Courduriès et Federico, 2014a] ainsi que des estimations de populations dans d'autres pays tels que les États-Unis [Goldberg, Gartrell et Gates, 2014], notre échantillon est probablement biaisé de plusieurs manières.

D'abord, en termes de genre : les 162 familles sont composées de 295 femmes (92 %) et de 25 hommes (8 %). Bien que la recherche suggère qu'il y a plus de lesbiennes élevant des enfants que d'hommes *gay* [Gross, Courduriès et Federico, 2014b], nous ne pouvons pas savoir si le petit effectif d'hommes *gay* est le reflet de la population homoparentale française ou le résultat d'un biais de recrutement. À cause de l'effectif limité de couples d'hommes dans notre étude, notre discussion ne permet pas de comparer les couples de femmes aux couples d'hommes. Malgré leur faible nombre, les réponses des pères homosexuels ont été incluses dans l'analyse.

En termes de classe sociale, l'échantillon non-filtré de Devhom inclut davantage de familles avec des niveaux d'éducation et des revenus supérieurs à la moyenne dans la population française et dans l'échantillon non-filtré d'Elfe. Par ailleurs, moins d'un pourcent des parents de l'échantillon Devhom n'avait pas de travail salarié au moment de l'enquête, un taux légèrement plus faible que celui d'Elfe. Nous ne savons pas si cette caractéristique est représentative de la population homoparentale française. La loi actuelle nécessite que les lesbiennes et les gays aillent à l'étranger pour accéder aux techniques onéreuses de procréation assistée ou de gestation pour autrui [Gross, Courduriès et Federico, 2014a]. Il est donc possible que les couples homoparentaux en France soient en moyenne plus fortunés que leurs homologues de sexes différents.

Pour comparer le partage des tâches domestiques entre les deux catégories de familles, un filtre a été appliqué pour ne conserver dans les deux enquêtes que les mères hétérosexuelles et les « parents 1 » issus des catégories socioprofessionnelles comparables et en nombre suffisant dans les deux groupes : les cadres supérieurs et professions intellectuelles et les professions intermédiaires. Ce filtrage a pour conséquence de ne conserver que des mères Elfe et les « parents 1 » Devhom en activité. Nous ne sommes pas en mesure de préciser si les conjoint·e·s de ces personnes travaillent ou non. Tout en reconnaissant que ce filtrage ne contrôle pas l'ensemble des caractéristiques qui distingueraient les deux groupes toutes choses égales par ailleurs, il permet néanmoins de comparer les réponses des familles hétéroparentales et homoparentales de niveaux sociaux similaires. Cette méthodologie ne permet toutefois pas de généraliser les résultats de l'étude à la population française ou de tirer des conclusions sur les parents issus d'autres catégories socioprofessionnelles.

L'échantillon de Devhom ainsi filtré comporte 127 familles (114 familles lesboparentales et 13 familles gayparentales). L'échantillon de la population Elfe ainsi filtrée comporte 7 589 familles. Avec le filtrage appliqué, le revenu mensuel par foyer dans les deux groupes varie entre moins de 2 700 à plus de 6 300 euros bruts⁴. La distribution des familles dans les tranches de revenus mensuels est similaire pour les deux groupes. Par exemple, il a 8 % de familles Elfe et 5 % de familles Devhom dans la tranche la plus basse qui gagne moins de 2 700 euros bruts par mois ; et 45 % des familles Elfe et 47 % des familles Devhom ont des revenus mensuels bruts se situant entre 4 000 et plus de 6 300 euros par mois.

Pour répondre à notre question de recherche, nous nous appuyons sur les *items* qui traitent du partage des tâches domestiques, en laissant de côté les autres thématiques, dont celles sur le partage des tâches parentales qui ont été étudiées par ailleurs [Geay, Humeau et Spruyt, 2020]. Il y a cinq questions qui demandent qui prend en charge la vaisselle, les courses, les repas, le linge, le ménage et les réparations au sein du couple, selon quelle fréquence relative. Elles ont été posées tant aux « parents 1 » de Devhom qu'aux mères d'Elfe. Une question supplémentaire renseigne le niveau de satisfaction quant à la répartition de ces tâches domestiques.

Nous nous intéresserons seulement aux réponses des mères Elfe et des « parents 1 » de Devhom car le taux de réponse des pères et des parents 2 est trop faible pour faire des comparaisons significatives. Notons que nous ne connaissons pas la raison de leur plus faible participation. Les pères en couple hétérosexuels et les parents 2 ont été sollicité·e·s de la même manière que les mères et les parents 1. Grâce à des tests χ^2 , nous avons pu nous assurer que les distributions des réponses à l'intérieur des deux groupes sont statistiquement significatives (minimum de $p=0.05$), tout comme les comparaisons des réponses des deux groupes. Précisons toutefois qu'il s'agit d'une comparaison statistique directe entre deux échantillons dont le mode de recrutement est différent. Nous avons choisi de comparer les pourcentages des modalités de réponses entre les deux groupes afin de mesurer l'écart absolu entre eux, ce qui permet d'observer l'ampleur de la différence ou de la ressemblance intuitivement, sans que ces comparaisons aient une solidité statistique.

La réalité du travail domestique en France : l'(in)égalité en couple

Sur l'ensemble des cinq tâches ménagères mesurées, nous observons une différence importante et quasi systématique entre les couples homosexuels et hétérosexuels. Le graphique 1 (en annexe) présente une comparaison par tâche et montre des tendances générales - que nous détaillons plus loin - qui s'en dégagent. Premièrement, contrairement à leurs pairs hétérosexuels, les couples de même sexe partagent le travail domestique, créant une répartition égalitaire dans leurs foyers. Deuxièmement, malgré le partage de certaines tâches (vaisselle, courses), le travail domestique au sein des foyers hétérosexuels repose majoritairement sur les femmes. De plus, le degré de partage ou de prise en charge par les femmes ou les hommes varie de manière systématique selon les tâches. Dans les couples hétérosexuels, un schéma genré net se dégage : le linge et les repas sont presque exclusivement pris en charge par les femmes alors que les réparations sont l'apanage des hommes. Les différences entre les deux groupes se retrouvent également dans les taux de satisfaction de cette distribution : il est plus élevé dans les familles homoparentales qu'hétéroparentales. Nous décrivons *infra* les observations de nos échantillons : si nous parlons de tendances chez les couples hétéroparentaux et homoparentaux, il faut garder à l'esprit qu'il s'agit d'une description de nos résultats et non pas d'une tendance générale qui serait nécessairement observable dans l'ensemble de la population concernée.

L'(in)égalité du ménage : corrélation entre la sexualité et le degré de partage des tâches

La mesure de l'écart absolu entre les réponses des mères hétérosexuelles et les « parents 1 » pour chacune des tâches domestiques suggère l'importance de leurs différences (voir le tableau 2). En effet, pour la plupart des modalités de prise en charge de tâches, l'écart semble important, ce qui suggère que les couples homoparentaux s'organisent systématiquement différemment que leurs pairs hétéroparentaux.

Tableau 2 : Différence absolue de prise en charge des tâches ménagères entre individus dans les couples hétéro et homoparentaux
sur % exprimé dans échantillon filtré

(Tâche) Personne(s) qui l'effectue	Parents 1		Différence absolue
	Mères Elfe (Hétéroparents, n=7589)	DEVHOM (Homoparents, n=162)	
(Linge) Vous	79.8	34.3	45.5
(Réparations) Conjoint·e	74.8	38.1	36.7
(Ménage) Vous	51.7	17.6	34.1
(Repas) Vous	62.2	36.7	25.5
(Linge) Vous et conjoint·e	15.5	38.4	22.9
(Vaisselle) Vous et conjoint·e	48.6	70.4	21.8
(Linge) Conjoint·e	3.8	23.3	19.5
(Réparations) Vous	5.8	24.8	19
(Réparations) Vous et conjoint·e	13.2	30.9	17.7
(Ménage) Vous et conjoint·e	28	45.4	17.4
(Vaisselle) Vous	34.5	18.3	16.2
(Courses) Vous	54.7	39.4	15.3
(Courses) Vous et conjoint·e	29.5	44.4	14.9
(Repas) Conjoint·e	14.3	27.6	13.3
(Repas) Vous et conjoint·e	23.4	33.7	10.3
(Ménage) Conjoint·e	5.1	14.4	9.3
(Ménage) Tiers	14.9	22.7	7.8
(Vaisselle) Conjoint·e	16.2	10.2	6
(Linge) Tiers	0.7	4	3.3
(Réparations) Tiers	3.9	6.2	2.3
(Réparations) Tiers	0.2	2.0	1.8
(Courses) Conjoint·e	15.6	16.1	0.5
(Vaisselle) Tiers	0.6	1	0.4

Lecture : La colonne « différence absolue » mesure l'écart de la réponse entre les mères ELFE (en couple hétérosexuel) et les « Parents 1 » DEVHOM (en couple homosexuel) des questions qui demandent la personne prend en charge la vaisselle, les courses, les repas, le linge, le ménage et les réparations au sein du couple, selon quelle fréquence relative. Le tableau classe en ordre décroissant cet écart. La couleur des lignes correspond à chaque tâche. La première ligne peut être lue ainsi : 79,8% des mères ELFE déclare faire seule le linge contre 34,3% des « Parents 1 » DEVHOM, ce qui représente un écart de 45,5%.

Au-delà de cette vue d'ensemble, certaines tâches se démarquent avec des écarts particulièrement grands entre les deux groupes. Le linge est la tâche qui les différencie le plus. Cet écart est dû au très fort degré d'inégalité observé au sein des couples de sexes différents dans l'échantillon filtré. En effet, alors que 34 % des « parents 1 » dans les couples homosexuels déclarent s'occuper seul·e·s du linge, 80 % des mères hétérosexuelles se retrouvent seules face à cette corvée. En plus, alors que plus d'un tiers des « parents 1 » déclarent partager cette tâche, seulement 15 % des mères hétérosexuelles disent que leurs compagnons participent autant qu'elles à laver, plier et ranger le linge. Les réparations

sont le deuxième plus fort marqueur, avec un écart de presque 37 % entre les deux groupes de couples : 75 % des pères hétérosexuels s'occuperaient exclusivement des réparations contre seulement 38 % des « parents 2 ».

Sur un petit nombre de modalités, les familles homoparentales et hétéroparentales peuvent toutefois se rapprocher. C'est le cas notamment pour le degré de participation des pères hétérosexuels et des « parents 2 » à la vaisselle et aux courses. Ils et elles s'occupent seul·e·s de ces tâches à des taux similaires. Cependant, plutôt que de remettre en question les schémas d'égalité et d'inégalité dans ces deux groupes, ces similitudes ne font que les souligner. En effet, dans 16 % des familles hétéroparentales, les pères s'occupent seuls de la vaisselle et des courses. C'est leur taux de participation le plus élevé sur l'ensemble des tâches hormis les réparations. En d'autres termes, il s'agit du plafond de participation des pères hétérosexuels. À l'inverse, ce taux similaire chez les « parents 2 » représente plutôt le plancher. En effet, dans nos échantillons, ces parents participent toujours davantage que les pères hétérosexuels aux autres tâches.

Faire seul·e, faire ensemble, ou faire faire ? Schémas d'inégalité au sein des couples

Les chiffres comparant le travail domestique des mères en couple avec des hommes aux « parents 1 » en couple avec quelqu'un de même sexe permettent d'appréhender davantage les inégalités au sein des familles hétéroparentales (voir le tableau 3). Les mères hétérosexuelles s'occupent majoritairement seules, sans la participation des pères, de l'ensemble des tâches à l'exception de la vaisselle et des réparations. Même pour la vaisselle, le taux de prise en charge exclusive des femmes reste relativement élevé. Le contraste avec les « parents 1 » est net : il n'y a aucune tâche pour lesquelles ces parents assument le travail majoritairement seul. En somme, contrairement à leurs paires, les « parents 1 », dont la plupart sont des femmes en couple avec une femme, ne se trouvent pas livré·e·s à elles/eux-mêmes face au travail domestique.

Tableau 3 : Quelles tâches les mères en couple hétéroparental et les « parents 1 » en couple homoparental font-ils seul-es?

Mères en couple hétéroparental

(Mères ELFE % exprimé de prise en charge "toujours ou le plus souvent par vous")

Tâche	ELFE	DEVHOM	Différence absolue
Linge	79.8	34.3	45.5
Repas	62.2	36.7	25.5
Courses	54.7	39.4	15.3
Ménage	51.7	17.6	34.1
Vaisselle	34.5	18.3	16.2
Réparations	5.8	24.8	19

Parent 1 en couple homoparental

(« Parents 1 » DEVHOM % exprimé de prise en charge "toujours ou le plus souvent par vous")

Tâche	ELFE	DEVHOM	Différence absolue
Courses	54.7	39.4	15.3
Repas	62.2	36.7	25.5
Linge	79.8	34.3	45.5
Réparations	5.8	24.8	19
Vaisselle	34.5	18.3	16.2
Ménage	51.7	17.6	34.1

Lecture : Ce tableau montre le pourcentage des mères ELFE (en couple hétérosexuel) et les « parents 1 » DEVHOM (en couple homosexuel) qui déclarent s'occuper seul-e des tâches domestiques. La première partie classe en ordre décroissant les réponses des mères ELFE. La deuxième partie classe en ordre décroissant les réponses des « parents 1 ». Par exemple, les premières lignes des deux parties montrent la tâche qui arrive en tête de la prise en charge seule : le linge pour les mères ELFE et les courses pour les « parents 1 ».

La comparaison détaillée de la participation aux tâches domestiques des pères et des « parents 2 », dont la plupart sont là encore des femmes en couple avec une femme, permet de confirmer le désengagement des hommes dans les couples de sexes différents et le partage plus égalitaire dans l'échantillon traité ici de familles homoparentales (voir tableau 4). Comme nous l'avons déjà vu, les pères en couple avec des femmes s'occupent essentiellement des réparations. Dans les trois quarts des familles hétéroparentales étudiées, ils le font seuls. C'est donc leur contribution principale au travail domestique à l'exclusion de presque toutes les autres tâches. En effet, dans notre échantillon les hommes assument seuls dans moins de 5 % des familles le ménage et le linge, corvées les plus féminisées du travail domestique.

Tableau 4 : Quelles tâches les pères en couple hétéroparental et les parents 2 en couple homoparental font-ils seul-es?

Pères en couple hétéroparental			
(Mères ELFE % exprimé de prise en charge "toujours ou le plus souvent par votre conjoint")			
Tâche	ELFE	DEVHOM	Différence absolue
Réparations	74.8	38.1	36.7
Vaisselle	16.2	10.2	6
Courses	15.6	16.1	0.5
Repas	14.3	27.6	13.3
Ménage	5.1	14.4	9.3
Linge	3.8	23.3	19.5
Parent 2 en couple homoparental			
(« Parents 1 » DEVHOM % exprimé de prise en charge "toujours ou le plus souvent par votre conjoint")			
Tâche	ELFE	DEVHOM	Différence absolue
Réparations	74.8	38.1	36.7
Repas	14.3	27.6	13.3
Linge	3.8	23.3	19.5
Courses	15.6	16.1	0.5
Ménage	5.1	14.4	9.3
Vaisselle	16.2	10.2	6

Lecture : Ce tableau montre le pourcentage de mères ELFE (en couple hétérosexuel) et les « parents 1 » DEVHOM (en couple homosexuel) qui déclarent qu'il s'agit de leurs partenaires qui s'occupent seul-es des tâches. La première partie classe en ordre décroissant les réponses ELFE. La deuxième partie classe en ordre décroissant les réponses DEVHOM.

Par exemple, les premières lignes des deux parties montrent la tâche qui arrive en tête de la prise en charge des partenaires : les réparations pour les pères ELFE, mais aussi pour les « parents 2 » DEVHOM.

Dans les couples de mêmes sexes, les « parent 2 » sont proportionnellement plus nombreux à prendre en charge seul-e-s les tâches domestiques (hors réparation). Par exemple, contrairement aux pères en couple avec des femmes, les « parents 2 » participent pleinement au linge. Comme pour les couples hétéroparentaux, les réparations arrivent en tête des tâches que les « parents 2 » font seul-es et ils/elles les font plus que leurs partenaires. Néanmoins, contrairement aux couples de sexes différents, les réparations ne produisent pas une forte distinction entre les deux membres du couple dans les familles homoparentales. Dans un quart des familles homoparentaux, les « parents 1 » font les réparations seul-e-s alors que seulement 6 % les mères hétérosexuelles le font.

La prise en charge plus ou moins égalitaire se mesure aussi par le pourcentage de familles qui déclarent faire le travail domestique ensemble. Ce travail collectif ne concerne qu'une minorité de familles hétéroparentales. Chez celles-ci, la vaisselle fait figure d'exception avec la moitié des foyers qui déclarent la faire ensemble, les autres tâches effectuées ensemble ne concernant pas plus de 30 % des couples de sexes différentes interrogés. Le travail domestique comme activité commune et partagée constitue donc une pratique minoritaire pour ce groupe. À l'inverse, dans les familles homoparentales étudiées, le travail collectif semble être une norme. La vaisselle y est la tâche la plus largement

partagée, comme dans les couples hétéroparentaux observés, mais dans une proportion bien plus élevée. Ensuite, près de la moitié de ces familles partage le ménage et les courses. Les réparations, les repas et le linge sont également souvent faits ensemble. Quand ce travail n'est pas fait de manière collective, la prise en charge individuelle est partagée plus équitablement entre les deux parents de même sexe.

Le recours à une tierce personne pour faire le travail domestique est une pratique plutôt marginale dans les deux groupes, à l'exception du ménage qui est fait par quelqu'un-e d'autre que les deux parents dans 15 % des familles hétéroparentales et 22 % des familles homoparentales dans les deux échantillons filtrés qui sont, pour rappel, similaires par catégories socioprofessionnelles. Par ailleurs, le classement de ces tâches est comparable et l'écart entre les deux groupes est relativement faible, surtout au regard des écarts importants sur d'autres modalités. Néanmoins, nous observons que les familles homoparentales font plus souvent appel à quelqu'un d'autre et donc externalisent une partie du travail domestique, ce qui est conforme aux observations issues d'études d'autres pays occidentaux.

Cette répartition plus ou moins égalitaire induit des effets sur le niveau de satisfaction qu'ont les partenaires de l'organisation du travail domestique et de leurs couples [Carlson, Miller et Rudd, 2020]. En moyenne, les femmes, mais pas les hommes, disent avoir plus de satisfaction quand le partage du travail domestique est plus égalitaire [Barstad, 2014 ; Ruppanner, Brandén et Turunen, 2018]. Dans les couples de même sexe, notamment les couples lesbiens, cette satisfaction semble plus importante grâce notamment à un partage plus égalitaire. Nous avons demandé aux mères en couple avec des hommes et aux parents en couple avec une personne de même sexe s'ils/elles étaient satisfait·e·s de la répartition des tâches ménagères. Leurs réponses montrent une différence nette qui corroborent les résultats d'autres études. Près de la moitié des mères hétérosexuelles déclarent être plutôt satisfaites, mais moins d'un tiers se dit très satisfaites. En contraste, les homoparents sont presque aussi souvent très satisfait·e·s (48 %) que plutôt satisfait·e·s (42 %). Les taux d'insatisfaction sont différents aussi : 18 % des mères hétérosexuelles sont insatisfaites de la distribution du travail domestique, mais seulement 10 % des « parents 1 » le sont. En somme, même si la majorité des femmes qui élèvent des enfants avec des hommes semble s'accommoder de leurs arrangements inégalitaires, elles semblent moins enthousiastes et plus insatisfaites que les parents qui élèvent des enfants avec une personne de même sexe.

Les catégories professionnelles et les revenus distinguent les hétéroparents, mais pas les homoparents

Les couples de même sexe enquêtés adhèrent à une norme égalitaire indépendamment de leurs classes sociales telles que nous les avons mesurées. Bien que les couples hétéroparentaux et homoparentaux étudiés aient des niveaux d'éducation et de revenus relativement élevés, ils appartiennent à des catégories socioprofessionnelles (CSP) variées (le filtre porte sur les cadres supérieurs et professions intellectuelles, et les professions intermédiaires) et une grande diversité de revenus les caractérise (de moins de 2 700 à plus de 7 300 euros nets mensuels par foyer)⁵. Nous avons effectué des tris croisés avec le niveau de revenus des foyers et la catégorie socioprofessionnelle des répondant·e·s (essentiellement des femmes). Ces deux variables n'ont pas d'incidence significative sur le partage des tâches domestiques, ni sur le recours à une tierce personne, dans les couples homoparentaux. En clair, l'égalité de partage des tâches ne dépend pas du niveau social des couples de même sexe dans notre échantillon filtré. Les taux de satisfaction sont également indépendants de ces variables. En revanche, le niveau social a une incidence sur la plus ou moins grande adhésion à une norme égalitaire dans les couples hétéroparentaux étudiés. Le partage du travail de ménage est un exemple marquant, même si son effet ne change pas la tendance inégalitaire globale. En distinguant

les familles hétéroparentales selon la catégorie socioprofessionnelle des mères (cadres et professions intellectuelles supérieures *versus* professions intermédiaires), nous observons un écart important : 60 % des mères ayant un emploi dans des professions intermédiaires déclarent faire le ménage seules alors que seulement 40 % des mères ayant une profession intellectuelle supérieure le font. La faible participation des pères est *quasi* identique dans les deux groupes. Le recours à une tierce personne contribue à expliquer cette différence : 27 % des familles hétéroparentales avec une mère cadre ou de catégorie professionnelle supérieure font faire le ménage par quelqu'un d'autre alors que seulement 7 % des familles avec une mère ayant une profession intermédiaire le font.

Le niveau de revenus des familles hétéroparentales a, lui aussi, une incidence. Alors que dans environ 50 % des familles, tous revenus confondus, les mères hétérosexuelles font le ménage seules, le taux monte à 68 % dans les foyers aux revenus mensuels de moins de 2 700 euros nets et descend à 39 % dans les foyers aux revenus mensuels de plus de 5 000 euros. La proportion qui a recours à une tierce personne augmente pour chaque tranche, allant de 2 % pour la tranche basse jusqu'à 10 % pour les familles gagnant entre 4 000 et 5 000 euros, et jusqu'à 44 % pour celles gagnant plus de 5 000 euros. Comme pour la catégorie socioprofessionnelle, la moindre prise en charge seule des mères dans les familles plus aisées s'explique essentiellement par une externalisation du travail et non pas par une prise en charge par les pères.

Notons par ailleurs une légère différence dans les taux de satisfaction exprimée sur la répartition du travail domestique. Comparées à leurs pairs dans les autres tranches de revenu mensuel par foyer, les mères dans les familles plus modestes - moins de 2 700 euros par mois - sont plus nombreuses à se dire très insatisfaites (8 % contre 2 % en moyenne) et moins nombreuses à se dire très satisfaites (26 % contre environ 30 % en moyenne). Les mères dans les familles dont les revenus sont un peu moins élevés - où l'on retrouve une inégalité à la défaveur des femmes un peu plus importante dans notre échantillon filtré - semblent donc moins satisfaites que leurs pairs dans les familles plus aisées.

Le genre des tâches ménagères a de l'avenir

La comparaison des couples hétéroparentaux et homoparentaux étudiés fait apparaître un partage distinct des tâches ménagères. Alors que le travail domestique repose principalement sur les mères dans les couples hétérosexuels, les deux membres des couples homosexuels participent de manière plus égalitaire. Ces tendances, repérées dans d'autres contextes ou dans de petits échantillons semblent se confirmer dans nos résultats qui se fondent sur la première comparaison de grande ampleur en France. La distribution du travail domestique non rémunéré traduit des façons de « faire le genre » [Goldberg, 2013] et fait ressortir une typologie de tâches qui participent à la reproduction des normes qui structurent des rapports plus au moins égalitaires dans les couples.

Comme l'ont déjà montré d'autres travaux s'agissant des couples de sexes différents [Puech, 2005 ; Sofer et Thibout, 2015], le linge est la tâche « féminine » par excellence et les réparations sont le travail typiquement « masculin ». La vaisselle est la tâche la moins genrée. Ces éléments permettent de dessiner une famille hétéroparentale typique de notre étude : les mères s'occupent majoritairement seules de toutes les tâches, sauf les réparations, et les pères font la vaisselle tout en évitant le linge. Bien que nos données ne nous permettent pas d'expliquer pourquoi ces tâches prennent ces configurations dans ces familles, cette polarisation linge-vaisselle-réparations a plusieurs implications. D'abord elle indique, comme l'ont montré d'autres, que le travail domestique doit être compris comme un système complexe où le niveau de participation globale peut cacher une forte disparité entre des tâches spécifiques [Champagne, Pailhé et Solaz, 2015 ; Davis et Greenstein, 2013]. Lutter contre ces inégalités ne peut pas faire l'impasse sur une précision de qui fait quoi, sinon ces efforts seront probablement moins efficaces. Par exemple, si les hommes hétérosexuels prenaient en charge

le linge et faisaient moins souvent les réparations, cela contribuerait plus à rééquilibrer le travail domestique en moyenne. Or, s'ils ne le font pas, on peut s'interroger sur le sens que ces tâches produisent pour eux, notamment en ce qui concerne leur identité de genre et la performance de leur masculinité au quotidien [Pfeffer, 2010 ; West et Zimmerman, 2009]. Les hommes hétérosexuels, vivent peut-être le linge comme une atteinte à leur masculinité. De la même manière, il se peut que la vaisselle soit la tâche qui menace le moins les masculinités et les féminités hétérosexuelles ; les couples le font souvent ensemble.

Nous savons que la façon dont les couples partagent le travail domestique - et les inégalités sociales qu'elles sous-tendent - se transmet aux enfants [Cordero-Coma et Esping-Andersen, 2018 ; Gimenez-Nadal, Molina et Ortega, 2017]. Par exemple, bien que certains parents hétérosexuels déclarent répartir les tâches ménagères des adolescents de manière égale [Tucker, McHale et Crouter, 2003], les études sur ce sujet montrent qu'en général les filles en font davantage, parfois le double de leurs frères [Cordero-Coma et Esping-Andersen, 2018 ; Dotti Sani, 2018]. Ces disparités semblent traverser les classes sociales et persister, même dans les familles qui souscrivent à un « mythe familial » égalitaire [Bianchi et Milkie, 2010 ; Hochschild, 1989].

Or, les couples homoparentaux que nous avons enquêtés montrent une façon de réaliser un travail domestique plus équilibré : un mélange entre le travail collectif et la prise en charge individuelle répartie entre les deux membres. Cela suggère aussi que les enfants dans ces contextes homoparentaux apprennent ces modèles collectifs et partagés contrairement à ceux élevés dans la plupart des familles hétéroparentales. Le linge sale n'y est pas l'affaire d'une mère et les réparations ne sont pas le domaine d'un père. En revanche, les familles hétéroparentales observées montrent à leurs enfants un schéma hétérosexiste qui consiste à soutenir l'idée que le travail domestique est l'affaire des femmes. Le partage dans ces couples hétérosexuels, tel qu'il est, s'articule presque exclusivement par du travail accompli ensemble, notamment pour la vaisselle. Or, contrairement à la prise en charge d'une tâche domestique par des pères seuls, le travail collectif réduit moins le temps de contribution des mères. Dans ces contextes, les enfants apprennent des normes genrées claires : les filles, si elles se mettent en couple un jour avec un homme, doivent s'attendre à assumer la majorité du travail ; les garçons, s'ils se mettent en couple un jour avec une femme, peuvent se contenter de faire la vaisselle et de bricoler. De plus, il se peut que le faible recours des couples hétérosexuels à des tiers traduise une conceptualisation genrée de la nature de ce travail, considérant comme injustifié de faire faire des tâches devant être assumées gratuitement par les mères. *A contrario*, il se peut que les couples de même sexe reconnaissent la valeur de ce travail, même si l'externalisation délègue ce travail à d'autres femmes et ne fait que déplacer sa féminisation.

Des études restent à mener sur les différences entre les couples d'hommes et de femmes. Un échantillon plus important est nécessaire pour faire ressortir d'éventuelles tendances de genre qui distinguerait les lesbiennes des hommes *gay*, comme d'autres l'ont fait dans d'autres pays [Downing et Goldberg, 2011]. Cela permettrait également d'avoir davantage de personnes issues de classes sociales moins favorisées. Tant que nous ne connaissons pas la population de référence en France, nos résultats ne pourront être généralisés. Des observations ethnographiques permettraient aussi de corriger d'éventuels biais sur le décalage qui peut exister entre la perception de la répartition des tâches ménagères et les pratiques réelles [Bianchi et Milkie, 2010 ; Hochschild, 1989]. Les réponses des mères hétérosexuelles et des « parents 1 » reflètent leurs perceptions subjectives et il serait utile de les confirmer par de l'observation et la confrontation avec des réponses du « parent 2 ». En effet, d'éventuels rapports de force (différences de revenus, de lien biologique, d'expression de genre, etc.) dans les couples homoparentaux peuvent être gommés en interrogeant aléatoirement les deux parents, comme nous le faisons, contrairement aux couples hétéroparentaux où les pères et les mères

sont plus facilement distingués du fait de la domination masculine. Il y a peut-être une tendance de l'enquêté-e à surestimer sa propre contribution et à diminuer la contribution du/de la conjoint-e. Même si l'on peut supposer que cette tendance serait similaire pour les deux populations, ce n'est pas certain. Il se pourrait, par exemple, que les couples homosexuels adhèrent à un mythe de famille égalitaire par conviction, notamment de la part des mères lesbiennes avec des engagements féministes, ou pour valoriser leurs familles face à la stigmatisation homophobe, ce qui, cependant, reste à démontrer.

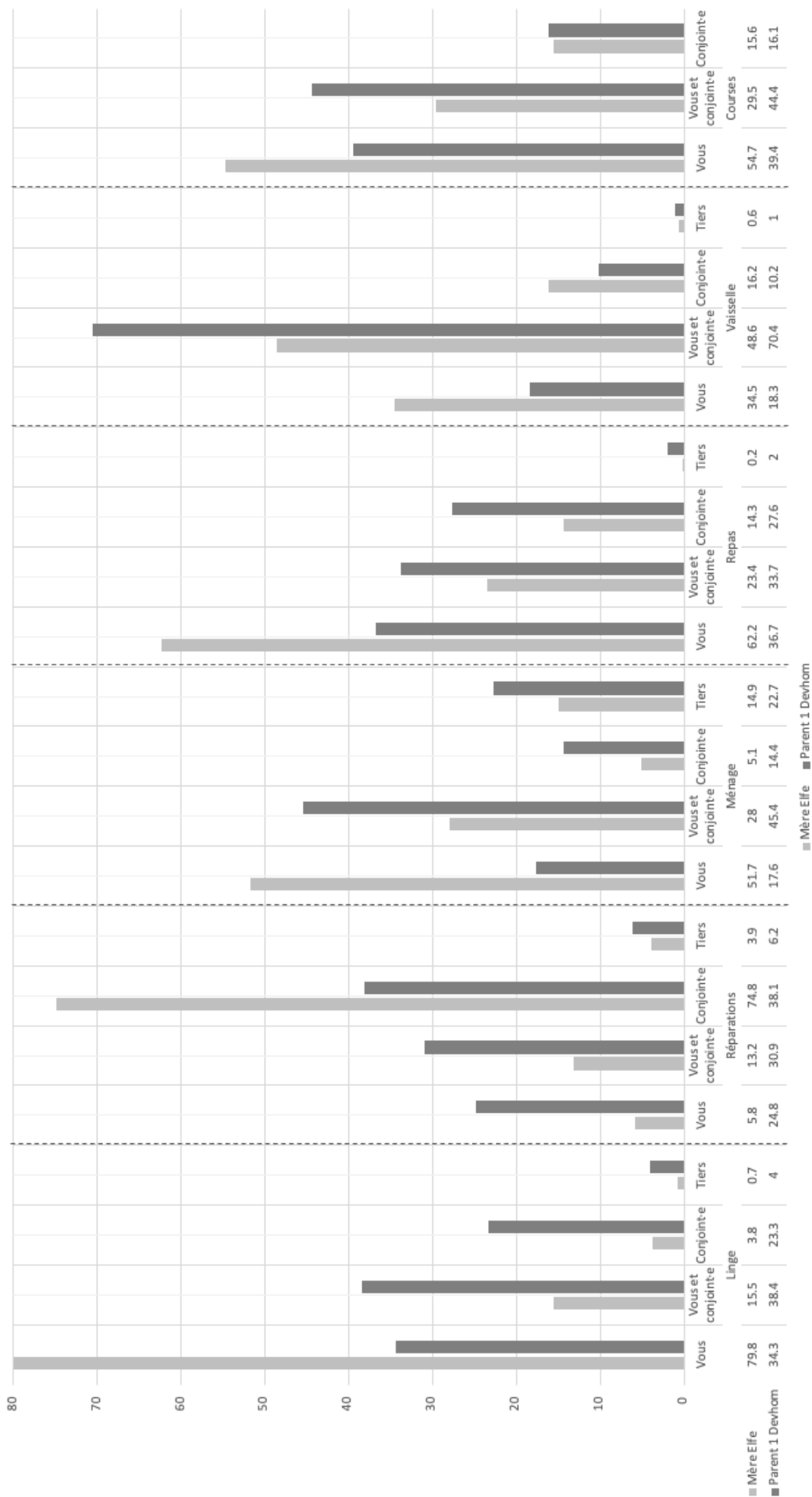
BIBLIOGRAPHIE

- BARSTAD Anders, 2014, « Equality Is Bliss ? Relationship Quality and the Gender Division of Household Labor », *Journal of Family Issues*, vol. 35, n° 7, p. 972-992.
- BIANCHI Suzanne M. et MILKIE Melissa A., 2010, « Work and Family Research in the First Decade of the 21st Century », *Journal of Marriage & Family*, vol. 72, n° 3, p. 705-725.
- BIANCHI Suzanne M. MILKIE Melissa A. SAYER Liana C. et ROBINSON John P., 2000, « Is Anyone Doing the Housework? Trends in the Gender Division of Household Labor », *Social Forces*, vol. 79, p. 191-228.
- BREWSTER Melanie E., 2017, « Lesbian Women and Household Labor Division: A Systematic Review of Scholarly Research from 2000 to 2015 », *Journal of Lesbian Studies*, vol. 21, n° 1, p. 47-69.
- CARLSON Daniel L. MILLER Amanda J. et RUDD Stephanie, 2020, « Division of Housework, Communication, and Couples' Relationship Satisfaction », *Socius*, vol. 6, p. 1-17.
- CARTIER Marie LETRAIT Muriel et SORIN Matéo, 2018, « Travail domestique : des classes populaires conservatrices ? », *Travail, genre et sociétés*, n° 39, p. 63-81.
- CHAMPAGNE Clara, PAILHE Ariane et SOLAZ Anne, 2015, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes: quels facteurs d'évolutions en 25 ans », *Économie et Statistique*, vol. 478-479-480, p. 209-242.
- CORDERO-COMA Julia et ESPING-ANDERSEN Gøsta, 2018, « The Intergenerational Transmission of Gender Roles: Children's Contribution to Housework in Germany », *Journal of Marriage and Family*, vol. 80, n° 4, p. 1005-1019.
- CUDEVILLE Elisabeth, GROSS Martine et SOFER Catherine, 2020, « Measuring Gender Norms in Domestic Work: A Comparison between Homosexual and Heterosexual Couples », <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02468956>.
- DAVIS Shannon N. et GREENSTEIN Theodore N., 2013, « Why Study Housework? Cleaning as a Window Into Power in Couples », *Journal of Family Theory & Review*, vol. 5, n° 2, p. 63-71.
- DESCOUTURES Virginie, 2010, *Les mères lesbiennes*, Paris, Presses universitaires de France.
- DOTTI SANI Giulia Maria, 2018, « Domestic Work Among Children, Teenagers, and Young Adults », in Giulia Maria DOTTI SANI (dir.), *Time Use in Domestic Settings Throughout the Life Course: The Italian Case*, New York, Springer International, p. 49-64.
- DOWNING Jordan B. et GOLDBERG Abbie E., 2011, « Lesbian Mothers' Constructions of the Division of Paid and Unpaid Labor », *Feminism & Psychology*, vol. 21, n° 1, p. 100-120.
- ESMAIL Ashraf, 2010, « "Negotiating Fairness": A Study on How Lesbian Family Members Evaluate, Construct, and Maintain "Fairness" with the Division of Household Labor », *Journal of Homosexuality*, vol. 57, n° 5, p. 591-609.
- FULCHER Megan SUTFIN Erin et PATTERSON Charlotte, 2008, « Individual Differences in Gender Development: Associations with Parental Sexual Orientation, Attitudes, and Division of Labor », *Sex Roles*, vol. 58, n° 5-6, p. 330.
- GEAY Bertrand, HUMEAU Pierig et SPRUYT Emilie, 2020, « Same-Sex Parents Facing Parenting Standards. First Results from Three Longitudinal Studies », *International Social Science Journal*, vol. 70, n° 235-236, p. 99-115.

- GIDDINGS Lisa NUNLEY John SCHNEEBAUM Alyssa et ZIETZ Joachim, 2014, « Birth Cohort and the Specialization Gap Between Same-Sex and Different-Sex Couples », *Demography*, vol. 51, n° 2, p. 509-534.
- GIMENEZ-NADAL J., Ignacio MOLINA Jose Alberto et ORTEGA Raquel, 2017, « Like my Parents at Home? Gender Differences in Children's Housework in Germany and Spain », *Empirical Economics*, vol. 52, n° 4, p. 1143-1179.
- GOLDBERG Abbie E., 2013, « "Doing" and "Undoing" Gender: The Meaning and Division of Housework in Same-Sex Couples », *Journal of Family Theory & Review*, vol. 5, n° 2, p. 85-104.
- GOLDBERG Abbie E. GARTRELL Nanette K. et GATES Gary J., 2014, « Research Report on LGB-Parent Families », Los Angeles, CA, Williams Institute Ucla.
- GOLDBERG Abbie E. SMITH Juli Anna Z. et PERRY-JENKINS Maureen, 2012, « The Division of Labor in Lesbian, Gay, and Heterosexual New Adoptive Parents », *Journal of Marriage and Family*, vol. 74, n° 4, p. 812.
- GROSS Martine, 2011, *Choisir la paternité gay*, Toulouse, France, Eres.
- GROSS Martine COURDURIER Jérôme et FEDERICO Ainhoa DE, 2014a, « Le recours à l'AMP dans les familles homoparentales : état des lieux. Résultats d'une enquête menée en 2012 », *Socio-logos*, n° 9, p. 1-30.
- GROSS Martine COURDURIER Jérôme et FEDERICO Ainhoa DE, 2014b, « Morphologie des familles homoparentales en France en 2012 », in Jérôme COURDURIER et Agnès FINE (dir.), *Homosexualité et parenté*, Paris, Armand Colin, p. 205-212.
- HECKATHORN Douglas D., 2002, « Respondent-Driven Sampling II: Deriving Valid Population Estimates from Chain-Referral Samples of Hidden Populations », *Social Problems*, vol. 49, n° 1, p. 11-34.
- HOCHSCHILD Arlie Russell, 1989, *The Second Shift: Working Parents and the Revolution at Home*, New York, Viking.
- JOHNSTON Lon B., MOORE Brenda A. et JUDD Rebecca, 2010, « Gay and Lesbian Households' Perceptions of their Family Functioning: Strengths and Resiliency », *Journal of GLBT Family Studies*, vol. 6, n° 3, p. 315-325.
- KAUFMANN Jean-Claude, 2014, *La trame conjugale: Analyse du couple par son linge*, Paris, Armand Colin.
- KELLY Maura et HAUCK Elizabeth, 2015, « Doing Housework, Redoing Gender: Queer Couples Negotiate the Household Division of Labor », *Journal of GLBT Family Studies*, vol. 11, n° 5, p. 438-464.
- KHOR Diana, 2007, « "Doing Gender" », *Journal of GLBT Family Studies*, vol. 3, n° 1, p. 35-73.
- MATTHEWS Alicia K. TARTARO Jessica et HUGHES Tonda L., 2002, « A Comparative Study of Lesbian and Heterosexual Women in Committed Relationships », *Journal of Lesbian Studies*, vol. 7, n° 1, p. 101-114.
- MOORE Mignon R., 2008, « Gendered Power Relations among Women: A Study of Household Decision Making in Black, Lesbian Stepfamilies », *American Sociological Review*, vol. 73, n° 2, p. 335-356.
- MOORE Mignon R. et STAMBOLIS-RUHSTORFER Michael, 2013, « LGBT Sexuality and Families at the Start of the Twenty-First Century », *Annual Review of Sociology*, vol. 39, n° 1, p. 491-507.
- NOONAN Mary, 2013, « The Impact of Social Policy on the Gendered Division of Housework », *Journal of Family Theory & Review*, vol. 5, n° 2, p. 124-134.
- PATTERSON Charlotte J., SUTFIN Erin L. et FULCHER Megan, 2004, « Division of Labor Among Lesbian and Heterosexual Parenting Couples: Correlates of Specialized Versus Shared Patterns », *Journal of Adult Development*, vol. 11, n° 3, p. 179-189.
- PFEFFER Carla A., 2010, « "Women's Work"? Women Partners of Transgender Men Doing Housework and Emotion Work », *Journal of Marriage & Family*, vol. 72, n° 1, p. 165-183.

- POLLMANN-SCHULT Matthias, 2017, « Sons, Daughters, and the Parental Division of Paid Work and Housework », *Journal of Family Issues*, vol. 38, n° 1, p. 100-123.
- PONTHIEUX Sophie et SCHREIBER Amandine, 2006, « Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale », *Données sociales - la société française*, p. 43-51.
- PUECH Isabelle, 2005, « Le non-partage du travail domestique », in Margaret MARUANI (dir.), *Femmes, genre et sociétés*, Paris, La Découverte, p. 176-183.
- RAWSTHORNE M. et COSTELLO M., 2010, « Cleaning the Sink: Exploring the Experiences of Australian Lesbian Parents Reconciling Work/Family Responsibilities », *Community, Work & Family*, vol. 13, p. 189-204.
- REGNIER-LOILIER Arnaud et HIRON Céline, 2010, « Evolution de la répartition des tâches domestiques après l'arrivée d'un enfant », *Politiques sociales et familiales*, vol. 99, p. 5-25.
- RICROCH Layla, 2012, « En 25 ans, moins de tâches domestiques pour les femmes, l'écart de situation avec les hommes se réduit », *Insee références*, p. 67-80.
- RUPPANNER Leah BRANDÉN Maria et TURUNEN Jani, 2018, « Does Unequal Housework Lead to Divorce ? Evidence from Sweden », *Sociology*, vol. 52, n° 1, p. 75-94.
- SOFER Catherine et THIBOUT Claire, 2015, « La division du travail selon le genre est-elle efficiente ? Une analyse à partir de deux enquêtes Emploi du temps », *Economie et Statistique*, vol. 478, n° 1, p. 273-304.
- SZYMANSKI Dawn.M. et Chung Y.BARRY, 2003, « Feminist Attitudes and Coping Resources as Correlates of Lesbian Internalized Heterosexism. », *Feminism & Psychology*, vol. 13, n° 3, p. 369-389.
- TORNELLO Samantha L. KRUCZKOWSKI Stacy M. et PATTERSON Charlotte J., 2015, « Division of Labor and Relationship Quality among Male Same-Sex Couples Who Became Fathers via Surrogacy », *Journal of GLBT Family Studies*, vol. 11, n° 4, p. 375-394.
- TUCKER Corinna, JENKINS MCHALE Susan M. et CROUTER Ann C., 2003, « Dimensions of Mothers' and Fathers' Differential Treatment of Siblings: Links With Adolescents' Sex-Typed Personal Qualities* », *Family Relations*, vol. 52, n° 1, p. 82-89.
- VAN RIJN-VAN Geldern LOES Kate ELLIS-DAVIES Marijke HULJZER-ENGBRENGHOF Jorgensen TERRENCE D. GROSS Martine WINSTANLEY Alice RUBIO Berengere VECHO Olivier LAMB Michael E. et BOS HENNY M.W., 2020, « Determinants of Non-paid Task Division in Gay-, lesbian- and Heterosexual-Parent Families With Infants Conceived Using Artificial Reproductive Techniques », *Frontiers in Psychology*, vol. 11, n° 914.
- VECHO O. Gross M. et POTEAT V.P., 2011, « Partage des tâches parentales au sein des couples de mères lesbiennes françaises ayant eu recours à une insémination artificielle avec donneur anonyme », *Psychologie Française*, vol. 56, n° 1, p. 1-18.
- WEST Candace et ZIMMERMAN Don H., 2009, « Faire le genre », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 28, n° 3, traduit par MALBOIS FABIENNE, p. 34-61.
- WONG Day, 2012, « Doing Gender, Doing Culture: Division of Domestic Labour among Lesbians in Hong Kong », *Women's Studies International Forum*, vol. 35, n° 4, p. 266-275.

Graphique 1 : Qui prend en charge les tâches ménagères (linge, réparations, ménage, repas, vaisselle, courses) ?
 Comparaison entre les couples hétéroparentaux (Elfe) et les couples homoparentaux (Devhom) sur % exprimé



¹ Dans cet article nous utilisons le mot « sexe » pour parler de couples homoparentaux et hétéroparentaux (couples de même sexe, couples de sexes différents). Il s'agit d'une facilité de langue qui ne signifie pas une perspective essentialiste de la construction sociale du genre. Notre enquête, comme la plupart des études qui n'examinent pas explicitement les couples dont au moins un·e membre est trans*, demande aux participant·e·s d'identifier leur « sexe ». Ici « sexe » peut être compris comme « identité de genre ».

² *Butch* est un terme anglais, utilisé en France aussi, qui signifie une personne, souvent lesbienne, ayant une présentation de soi qui correspond aux codes traditionnellement masculins. *Fem* signifie une présentation de soi qui correspond aux codes traditionnellement féminins.

³ Les membres de l'équipe Devhom sont (par ordre alphabétique) : Marie-Christine Bureau, Claudine Combier, Jérôme Courduriès, Amanda Dacorregio, Virginie Descoutures, Alain Ducouso-Lacaze, Bertrand Geay, Caroline Golder, Emmanuel Gratton, Marie-José Grihom, Martine Gross, Marion Haza, Pierig Humeau, Kostas Konstantinos-Haralampos, Sophie Richardot, Barbara Rist, Emilie Spruyt, Michael Stambolis-Ruhstorfer.

⁴ Les données ne permettaient pas de distinguer les revenus de chaque membre du couple.

⁵ Les cinq tranches sont : moins de 2 700 ; de 2 700 à 3 300 ; de 3 300 à 4 000 ; de 4 000 à 5 000 ; de plus de 5 000.